

LE Sommet



Mars 2014



**ADOS-
AVENTURE**
LES EXPLORATEURS
RAM

Inscris-toi aux camps
de jour !

p. 10



Présentation du
budget 2014

p. 6

SOMMAIRE

- 2 Bon à savoir
- 5 Mot de la mairesse
- 9 L'urbanisme vous informe
- 10 Programmation loisirs
- 22 Bibliothèque Aux Sources



Hôtel de ville

Heures d'ouverture :

LUNDI AU JEUDI

8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

VENDREDI

8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h

Pour nous joindre :

TÉLÉPHONE : 418 826-2253

TÉLÉCOPIE : 418 826-0489

COURRIEL : info@saintferreollesneiges.qc.ca

www.saintferreollesneiges.qc.ca

Pour rejoindre :

CHANTALE RICHARD (urbanisme) :
urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca

SIMON DEMERS (inspecteur adjoint) :
inspection@saintferreollesneiges.qc.ca

MARTIN POULIOT (loisirs) :
loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca

FRANÇOIS DROUIN (direction générale) :
directeur@saintferreollesneiges.qc.ca

MARTIN LEITH (secrétaire-trésorier) :
tresorier@saintferreollesneiges.qc.ca

BÉATRICE PAULY (secrétariat et taxation) :
munferreol@oricom.ca

MANON LAROUCHE (secrétariat et taxation) :
info@saintferreollesneiges.qc.ca

MANON LAROCHELLE (secrétariat urbanisme) :
secretaire.urb@saintferreollesneiges.qc.ca

Service d'urbanisme

Venez nous rencontrer à l'hôtel de ville aux heures suivantes :

LUNDI : 8 h 30 à 12 h
et 13 h à 16 h 30

MERCREDI : 8 h 30 à 12 h
et 13 h à 16 h 30

VENDREDI : 8 h 30 à 12 h
et 13 h à 16 h

Comité consultatif d'urbanisme

Horaire des rencontres à venir :

22 AVRIL, 19 h

20 MAI, 19 h

26 JUIN, 19 h

Écocentre (situé au 4054 ave Royale)

Heures d'ouverture (Printemps -
27 avril au 7 juin) :

JEUDI ET VENDREDI : 11 h à 16 h

SAMEDI : 10 h à 16 h

Conseil municipal

Horaire des séances ordinaires à venir :

14 AVRIL, 20 h

5 MAI, 20 h

2 JUIN, 20 h

7 JUILLET, 20 h

Bibliothèque

Veillez noter que la bibliothèque sera fermée les samedi et dimanche 19 et 20 avril, à l'occasion de la fête de Pâques.

Heures d'ouverture :

MARDI : 14 h à 16 h 30

MERCREDI : 18 h 30 à 20 h

JEUDI : 18 h 30 à 20 h

SAMEDI : 14 h à 16 h 30

DIMANCHE : 14 h à 16 h 30

Loisirs

Inscriptions camps de jour:

À partir du 1^{er} mai 2014
(hôtel de ville)

Date limite : le vendredi 30 mai

Date de début : 30 juin

Le Sommet

Conception et montage :

Mélanie Grenier, M+ Communications

Impression (1800 exemplaires) :

Imprimerie Blouin

Responsable du journal :

Martin Pouliot, directeur des loisirs

Pour tout commentaire :

Martin Pouliot, Le Sommet,
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

NOTE : Les auteurs sont les seuls responsables du contenu des articles.

Cueillette des ordures

SECTEUR EST : Tous les mercredis

SECTEUR OUEST : Tous les lundis

Prochaine cueillette des encombrants : le 5 mai



Cueillette sélective

La collecte sélective est effectuée un lundi sur deux :

17 mars - 31 mars - 14 avril - 28 avril - 12 mai -

26 mai - 9 juin - 23 juin



Parise Cormier, mairesse
Tél. : 418 456-5221
maire@saintferreollesneiges.qc.ca



Robert Pilote, conseiller district #1
Tél. : 418 826-0973



Mark Cardwell, conseiller district #2
Tél. : 418 826-0771



Louise Thoun, conseillère district #3
Tél. : 581 982-7557



Léopold Michel, conseiller district #4
Tél. : 418 826-3059



Réjean Morency, conseiller district #5
Tél. : 418 826-3260



Florence Beauvent, conseillère district #6
Tél. : 418 826-0318



Numéros utiles



Bibliothèque : 418 826-3540
Bureau de poste : 418 827-4116
Caisse populaire Desjardins Mont-Sainte-Anne :
418 827-3768
Cercle de fermières : 418 826-2697
CLD de la Côte-de-Beaupré : 418 827-5256
CLSC (Beaupré) : 418 827-5241
Club de l'Âge d'Or : 418 826-2253
Bureau de la protection de la faune : 418 827-1100
Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré : 418 827-3726
Maison des Jeunes La Zone : 418 826-3107
Office Municipal d'Habitation : omhste@videotron.ca

Station Mont-Sainte-Anne : 418 827-4561
Patinoire : 418 520-1810
MRC de La Côte-de-Beaupré : 418 824-3444
Presbytère : 418 826-2554
Sept-Chutes (CSSC) : 418 826-3139
Aréna Côte-de-Beaupré : 418 827-4501
École Caps-des-Neiges I : 418 821-8055
École de musique Côte-de-Beaupré : 418 827-5151
École de peinture Marie Tardif : 418 826-0548
École de karaté Luc Paquette : 418 953-5152
Ressources familiales Côte-de-Beaupré : 418 827-4625

Sécurité incendie

Tout propriétaire de bâtiment principal doit afficher clairement l'adresse civique de sa propriété à l'aide d'un numéro.



Avec l'entrée en vigueur du schéma de couverture de risque de la MRC de la Côte-de-Beaupré, les municipalités ont cinq ans pour mettre en application différentes actions prévues à ce document.

L'une d'entre elles consiste à adopter un règlement relatif aux extincteurs et à la prévention du service incendie. La municipalité avait déjà des règlements qui traitaient de certaines situations en matière incendie. Il en était ainsi pour les feux à ciel ouvert, les feux de véhicules et l'obligation d'installer des avertisseurs incendie. Ces règlements ont été abrogés et toutes les dispositions qui existaient ont été regroupées dans le nouveau règlement dont la municipalité s'est dotée.

Cependant, le règlement

#12-626 concernant la création et les interventions du service de sécurité incendie ainsi que la prévention des incendies vient imposer de nouvelles obligations que les citoyens doivent respecter.

Affichage du numéro civique

- Tout propriétaire de bâtiment principal doit afficher clairement l'adresse civique de sa propriété à l'aide d'un numéro.

- Le numéro civique doit être :

- ◊ Visible de la voie publique,

- ◊ Constitué de chiffres arabes ayant une dimension minimale de 76 mm de hauteur et de 38 mm de largeur.

- Pour les bâtiments principaux situés à plus de 60 mètres, le propriétaire doit afficher le numéro à l'entrée du chemin.

- Lorsque des abris temporaires sont installés pour l'hiver et qu'ils cachent le numéro, ce dernier doit être affiché sur l'abri.

Détecteur de monoxyde de carbone

Tout bâtiment qui abrite une habitation et contient un appareil à combustion ou qui est attenant à un garage privé doit être muni de détecteur de monoxyde de carbone.

Extincteur portatif

- Tout propriétaire de bâtiment qui utilise un appareil de chauffage à combustible solide (ex : poêle à bois, foyer) doit posséder au moins un extincteur portatif conforme.

- L'extincteur doit avoir une cote minimale de 2A; 10B; C.

Depuis mon entrée en fonction...

Depuis mon entrée en fonction, je n'ai pas pris le temps de vous adresser un petit mot. Tout d'abord, je voulais vous remercier d'être là et de pouvoir travailler avec vous tous. Cela a commencé en force avec le budget et son élaboration pour 2014.

Je tenais à vous faire partager mes réflexions faites à ce propos. En effet, une dépense importante qui m'a interpellé est la dépense des matières

résiduelles. C'est une dépense pour laquelle nous n'avons aucun contrôle tarifaire contrairement au contrôle de la quantité que nous envoyons au site d'enfouissement. Il faut savoir que le coût est proportionnel au poids des vidanges ramassées et nous sommes tous concernés.

Le coût de la vie étant devenu ce qu'il est aujourd'hui, je trouvais important que tout le monde soit également alerte à ce problème. Le seul pouvoir

que nous avons est de sensibiliser tous ensemble. En effet, notre consommation voire surconsommation coûte cher non seulement à notre municipalité mais au monde entier. Nous ne pouvons pas arrêter de vivre mais nous pouvons vivre dans une conscience où de petits gestes simples peuvent être très bénéfiques tout comme le recyclage, le compostage ainsi que la modération dans ce que nous achetons et consommons.

C'est également dans cette conscience que je vais analyser les dépenses et les investissements futurs et en tenant compte de ce qui est essentiel.

Je voulais terminer en vous offrant mon écoute et un échange, non seulement aux citoyens de mon district mais je les tourne vers vous tous.

F lorence B eauvent,, conseillère

La nouvelle vie municipale

Depuis mon arrivée, à la mairie, plusieurs dossiers importants ont été traités, à commencer par le budget.

Il a fallu d'abord composer avec le fait que nous sommes en majorité un nouveau conseil municipal. Je profite de l'occasion pour remercier notre directeur général, monsieur François Drouin et notre secrétaire-trésorier, monsieur Martin Leithn, de leur soutien afin de cheminer dans l'élaboration d'un budget qui se veut équitable et équilibré. Le défi était important et nous y sommes arrivés.

La municipalité avait à composer avec des pertes de revenus importantes. Une modification gouvernementale apportée à la fiscalité municipale a entraîné un manque à gagner de plus de 140 000 \$ en remboursement de la TVQ. De plus, la fin du partenariat avec Hydro-Québec dans l'exploitation de la centrale hydroélectrique des Sept-Chutes s'est traduite par une perte d'un bénéfice net de 216 000 \$. À ces pertes, s'ajoutent les augmentations des quotes-parts sur lesquels la municipalité n'a aucun contrôle. Au total, l'écart à combler représentait plus de 540 000 \$ à même la taxe foncière ou autrement.

D'autre part, le coût de l'élimination des matières résiduelles, payable à la tonne à la ville de Québec, a également augmenté de façon

substantielle. Ceci dit, cela nous a amené à être encore plus vigilants et davantage à questionner chaque poste budgétaire et revoir certaines mesures afin de réduire le fardeau fiscal des citoyens. C'était le début de cette magnifique aventure.

Majoritairement dans un souci de rationalisation des dépenses, quelques règlements ont été modifiés ou en processus d'adoption dont ceux concernant la rémunération des élus, des comptes de dépenses des élus, du code d'éthique et de déontologie et du comité consultatif d'urbanisme (CCU), pour ne nommer que ceux-là.

Celui de la rémunération des élus (le règlement sera adopté en avril), indique une baisse de 20% du salaire des élus, l'abolition de l'allocation de transition pour le maire, la modification du taux d'indexation annuel du salaire des élus pour le ramener au même taux que le personnel syndiqué de la municipalité et l'abolition de l'allocation des élus pour siéger sur le comité consultatif d'urbanisme (CCU). Bref, il s'agit de mesures difficiles à prendre au sein d'un conseil et qui n'a pas fait l'unanimité entre nous. Il faut mentionner que suite à la présentation de la résolution



réduisant de 20% le salaire des élus, deux conseillers ont démissionné de tous les dossiers que je leur avais confiés. J'ose espérer que cette situation est temporaire car beaucoup de travail reste à faire pour la municipalité, et surtout ses citoyens, et c'est ensemble que je voudrais travailler.

Malgré tous nos efforts, des citoyens ont subi des hausses de taxes importantes imputables au nouveau rôle d'évaluation triennal. La situation prévaut notamment pour ceux ayant des jumelés ou des terrains.

Nous avons également rencontré des groupes de citoyens au sujet des problématiques particulières au Lac des Trois-Castors et du chemin de l'Abitibi-Price concernant les éoliennes. Ce dernier dossier, par contre, ratisse plus large puisqu'il s'agit d'une question de sécurité routière et de qualité de vie sur l'ensemble

de notre territoire. Le parc éolien est un projet intéressant pour la Côte-de-Beaupré mais trop de citoyens de notre municipalité en subissent d'énormes inconvénients. D'ailleurs, l'année 2013 a atteint un point culminant au niveau des inconvénients. Des discussions ont lieu actuellement pour tenter de trouver des solutions entre les divers intervenants.

Un projet qui me tient à cœur et que je voudrais initier est celui de la revitalisation du village. J'aimerais que nous réfléchissions ensemble sur ce que nous voulons au cœur de notre village. Vous serez invités à y participer, à réfléchir et à vous impliquer si vous le désirez. Je vous en parlerai davantage dans le prochain journal Le Sommet.

Parise Cormier, mairesse

Budget 2014 de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

Faits saillants

Le budget global passe de 5 670 450 \$ à 5 414 530 \$, soit une diminution de 255 920 \$ ou 4,5%.

Dépenses

Le total des dépenses se répartit en trois grandes fonctions :

- Les charges ou dépenses de fonctionnement qui s'élevaient à 4 867 380 \$ ou 89,89% des revenus. Malgré une hausse importante de

certaines dépenses comme les matières résiduelles (134 900 \$), la station d'épuration des eaux usées (45 100 \$), les quotes-parts à la MRC, CMQ et la Sureté du Québec (80 000 \$), pour ne nommer que celles-là, les dépenses ont régressé de 0,3% ou 14 900 \$.

- Les autres activités financières qui incluent le remboursement en capital des emprunts, pour un montant de 583 770 \$.

- Les affectations constituées du remboursement des engagements au fonds de rou-

lement, au montant de 119 450 \$ et de l'utilisation du surplus accumulé de 156 070 \$.

Nous vous présentons, ci-dessous, le budget d'opération pour l'année financière 2014 :

	BUDGET	BUDGET	ÉCART	
	2014	2013	\$	%
	\$	\$	\$	%
REVENUS DE FONCTIONNEMENT	5 414 530	5 670 450	(255 920)	-4,51%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Administration générale	789 220	1 020 810	(231 590)	-22,69%
Sécurité publique	746 810	707 570	39 240	5,55%
Transport	1 209 300	1 188 120	21 180	1,78%
Hygiène du milieu	905 560	721 690	183 870	25,48%
Santé & bien-être	5 000	5 000	0	0,00%
Aménagement, urbanisme & développement	407 240	413 000	(5 760)	-1,39%
Loisirs & culture	471 160	421 530	49 630	11,77%
Frais de financement	333 090	403 590	(70 500)	-17,47%
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 867 380	4 881 310	(13 930)	-0,29%
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	547 150	789 140	(241 990)	-30,67%
REMBOURSEMENT DE LA DETTE À LONG TERME & AFFECTATIONS				
Remboursement de la dette à long terme	583 770	909 110	(325 340)	-35,79%
Surplus accumulé	(156 070)	(234 500)	78 430	0,00%
Fonds réservés	119 450	114 530	4 920	4,30%
TOTAL - DETTE À LONG TERME & AFFECTATIONS	547 150	789 140	(241 990)	-30,67%
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES	<u>0</u>	5 670 450	(255 920)	-4,51%
	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	

Impact sur le compte de taxes

L'année 2014 est marquée avec un nouveau rôle triennal, par conséquent, la richesse foncière uniformisée est passée à 582 700 200 \$ soit un accroissement de 73 334 500 \$ ou 14,4%.

Budget 2014 de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges (suite)

CATÉGORIE DE TAXATION	2011-2012-2013	2014-2015-2016	AUGMENTATION	
	\$	\$	\$	%
Résidentielle & terrains vagues non desservis	476 762 200	548 495 200	71 733 000	15,05%
6 logements & plus	322 200	360 300	38 100	11,82%
Non résidentielle (commerces et services)	27 583 500	29 351 400	1 767 900	6,41%
Industrielle	822 900	502 400	(320 500)	-38,95%
Agricole	3 874 900	3 990 900	116 000	2,99%
TOTAL - RÔLE IMPOSABLE	509 365 700	582 700 200	73 334 500	14,40%

Taux de taxes

CATÉGORIE	RÉEL 2013	BUDGET 2014	ÉCARTS	
	\$	\$	\$	%
Taxe foncière résidentielle	0,6390	0,5750	(0,0640)	-10,02%
Taxe foncière non-résidentielle	1,0592	1,0290	(0,0302)	-2,85%
Taxe foncière agricole	0,6390	0,5750	(0,0640)	-10,02%
Taux par 100\$ d'évaluation				

Tarification

TARIFICATION	RÉEL 2013	BUDGET 2014	ÉCARTS	
	\$	\$	\$	%
Eau	105	110	5	4,76%
Assainissement des eaux	79	98	19	24,05%
Ordures ménagères	116	162	46	39,66%
Matières recyclables	31	29	(2)	-6,45%
TOTAL TARIFICATION	331	399	68	20,54%
TAXE DE SECTEUR- EAU & ÉGOUT	171	176	5	3,00%

Info

Dernièrement, vous avez reçu votre compte de taxes municipales. Celui-ci est daté du 14 février 2014 et le premier versement est exigible le 17 mars 2014. Pour ceux dont le compte dépasse 300 \$, il est possible de le payer en 3 versements. Les 2 autres sont

exigibles les 17 juin et 17 septembre 2014 et les montants sont indiqués sur les coupons au bas du compte.

Les dates d'échéances doivent être respectées intégralement.

Tout versement reçu après ces dates porte intérêt au taux de 12% l'an et, en plus, une pénalité de 5% l'an s'applique.

Pour éviter tout oubli, il est suggéré de nous faire parvenir, lors du premier verse-

ment, des chèques postdatés aux dates indiquées pour les autres versements. La municipalité enverra toutefois un rappel après chaque versement.

Budget 2014 de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges (suite)

Programme triennal d'immobilisation

DESCRIPTION DES PROJETS	PROGRAMME TRIENNAL			
	2014	2015	2016	TOTAL
Loisirs	21 500	18 500	20 000	60 000
Rue Giguère	450 000			450 000
Compteurs d'eau		60 000		60 000
Débitmètres	249 000			249 000
Parc Olympique	300 000	300 000	325 000	925 000
Point de service	25 000			25 000
Équipements travaux publics		21 400	21 400	42 800
Rues de l'Étang et de la Traverse	555 000			555 000
Rue de la Savane		280 000		280 000
Rue de l'Amont		24 000		24 000
Avenue Royale	50 000			50 000
Pont-barrage	200 000			200 000
Rue des Granges		50 000		50 000
Avenue Royale (MSA)		150 000		150 000
Hôtel de ville		75 000	75 000	150 000
Station de pompage	7 000			7 000
Revitalisation du village		50 000	50 000	100 000
TOTAL	1 857 500 \$	1 028 900 \$	491 400 \$	3 377 800 \$

Présentation du budget

Vous trouverez sur le site de la municipalité « www.saintferreollesneiges.qc.ca » le budget intégral, tel que présenté le 20 janvier 2014.

Offre d'emploi étudiant : Journalier (40 heures/semaine)

Sommaire de la fonction

Sous l'autorité du chef d'équipe et d'une façon non limitative, la personne doit: Exécuter les travaux d'entretien des parcs, des infrastructures et des immeubles municipaux dans le respect des normes de santé sécurité et des procédures en vigueur au sein de la municipalité.

Qualifications et exigences

Secondaire V; Posséder un permis de conduire valide, classe 5 (attestation à fournir); Sens des responsabilités; Bonne capacité à travailler en équipe; Autonomie et jugement; Disponibilité (Ce poste s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes).

Conditions de travail

Période d'emploi: 10 à 11 semaines; Salaire : 16,15 \$/h

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur demande d'emploi **au plus tard le 4 avril 2014** à l'adresse suivante :

Par la poste: Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, 33, rue de l'Église, Saint-Ferréol-les-Neiges, Qué. (GOA 3R0)

Par Télécopieur: (418) 826-0489 ou par courriel : directeur@saintferreollesneiges.qc.ca

Abri d'hiver

Les abris d'hiver temporaires pour automobile et pour accès piétonniers doivent être démontés au plus tard le dimanche 4 mai 2014. À défaut de se conformer, les contrevenants pourraient recevoir un constat d'infraction d'une amende minimale de 500 \$ plus les frais.

Délai d'émission des permis : prévoir de 2 à 6 semaines

Dans la majorité des cas, il faut prévoir un délai de 2 à 4 semaines pour l'obtention d'un permis de construction ou de rénovation. Toutefois, dans les secteurs où un règle-

ment sur les PIIA (plan d'implantation et d'intégration architecturale) s'applique, le délai d'émission d'un permis peut être de 4 à 6 semaines, tout dépendant du moment

où est déposée la demande.

Les demandes sont traitées selon l'ordre de réception et l'analyse débute lorsque le

dossier est complet, soit lorsque tous les documents et informations nécessaires, ainsi que le paiement, sont déposés au service d'urbanisme.

Travaux débutés sans permis

Lorsque l'inspecteur en bâtiment constate des travaux débutés sans permis, il émet un ordre d'arrêt des travaux immédiat et majore le montant de votre permis de 50 \$. Avant d'entreprendre tous travaux, il est donc préférable de communiquer avec le service d'urbanisme.

Modifications des plans et du permis approuvés

Lorsque vous avez obtenu un permis de construction ou de rénovation, et que vous désirez apporter des modifications aux plans de construction ou au permis reçu, vous devez au préalable déposer une demande à la municipalité.

Si des modifications sont apportées sans obtenir l'approbation de la municipalité, le

permis reçu devient nul et non avenu. Un ordre d'arrêt des travaux pourrait être émis si la constatation est faite avant la fin des travaux. Il sera exigé que le propriétaire dépose de nouveaux plans conformes à la réalité et défraie le coût d'un nouveau permis. Le service d'urbanisme procédera ensuite à

l'analyse de la demande.

Pour les plans soumis à l'application du règlement sur les PIIA (Plan d'implantation et d'intégration architecturale), la demande devra être analysée une seconde fois par le comité consultatif d'urbanisme (CCU) et approuvée par le conseil municipal. Lorsqu'un dépôt en

garantie a été exigé, celui-ci ne sera remboursé que lorsque les nouveaux plans seront approuvés. Si les modifications ne sont pas acceptées, des travaux correctifs devront être effectués pour obtenir le remboursement du dépôt en garantie. À défaut de se conformer, des poursuites légales pourraient être entreprises.

Licences de chiens

Les licences de chiens pour l'année 2014 sont maintenant disponibles au coût de 10 \$ par licence. Vous pouvez vous procurer celles-ci en

vous rendant au secrétariat de l'Hôtel de Ville, aux heures habituelles d'ouverture.

Un maximum de deux chiens par résidence est autorisé

dans les zones résidentielles et un maximum de quatre chiens par résidence est autorisé dans la zone agricole.

Nous vous rappelons que tout

chien gardé à l'extérieur d'un bâtiment doit être **constamment tenu ou retenu au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) l'empêchant de sortir de ce terrain.**

Location court terme ou temporaire

Vous possédez une résidence et vous aimeriez en effectuer la location sur de courtes périodes, soit pour des périodes moindre que 1 mois (semaine, fin de semaine)? Il s'agit donc de location à court

terme et ce type de location n'est pas autorisé sur l'ensemble du territoire.

Pour vérifier le zonage de votre résidence, veuillez communiquer avec le service d'urbanisme.

Saviez-vous que...

- ◇ Un abri à bois est considéré comme un bâtiment complémentaire. Un permis de construction est requis.
- ◇ Toute piscine dont la profondeur d'eau est de 60 cm ou plus nécessite un permis, incluant les piscines démontables. Le règlement sur la sécurité des piscines résidentielles du gouvernement du Québec définit une «piscine démontable» comme une piscine à paroi souple, gonflable ou non, prévue pour être installée de façon temporaire.

CAMPS DE JOUR 2014

Programme Les Explorateurs (4 à 10 ans)

Du 30 juin au 15 août 2014

LE CAMP DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES, C'EST QUOI?

- ◇ Une programmation de qualité;
- ◇ Des thématiques originales;
- ◇ Une équipe d'animation dynamique et formée;
- ◇ Un accès exclusif dans les prix;
- ◇ Le transport en autobus offert gratuitement;
- ◇ Un service de garde de 7 h à 8 h 30 et de 16 h à 17 h 30.

Nous offrons la possibilité d'inscrire vos enfants à temps partiel ou à temps plein et aussi nous vous offrons des tarifs à la semaine. Voici donc le détail :

3 jours semaine

À la semaine 35 \$
7 semaines 140 \$

5 jours semaine

À la semaine 45 \$
7 semaines 180 \$

15% de rabais pour l'inscription d'un 2^e enfant
30% de rabais pour l'inscription d'un 3^e, 4^e ou 5^e enfant

Les tarifs sont majorés de 50% pour les résidents des autres municipalités.



INSCRIPTIONS

Trois possibilités :

En se présentant à l'Hôtel de ville (33, rue de l'Église) **du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 16 h 30** à compter du 1^{er} mai 2014.

En se présentant à l'Hôtel de ville **le 14 mai 2014** de 18 h 30 à 20 h.

Il est possible d'imprimer le formulaire d'inscription disponible sur le site Internet de la ville au www.saintferreollesneiges.qc.ca, de le compléter et de nous le retourner accompagné d'un chèque à l'adresse suivante : 33, rue de l'Église, Saint-Ferréol-les-Neiges Qc GOA 3R0.

Date limite d'inscription : Vendredi le 30 mai 2014 - Après cette date, un supplément de 30 \$ sera ajouté au tarif d'inscription.

Programme Ados-Aventure (11 et 12 ans)

Du 30 juin au 14 août 2014

En prenant exemple sur le succès que connaît le programme pour adolescents Le RAM, nous poursuivrons cette année, le camp des 11 à 12 ans qui sera davantage motivant et qui répondra mieux aux besoins de ce groupe d'âge. En compagnie d'animateurs qui aiment bouger et qui aiment les défis, vos enfants passeront un été qui sort de l'ordinaire au programme Ados-Aventure!!

Cet été, à raison de quatre jours semaine, les mordus de sports, d'arts, d'aventures ou encore de sensations fortes passeront un été « tripant » avec une équipe d'animation des plus dynamiques!!

Tarif : 260 \$ pour les 7 semaines ou 70 \$ par semaine, transport et sorties inclus.

Les tarifs sont majorés de 50% pour les résidents des autres municipalités.



Le RAM (13 à 15 ans)

Du 30 juin au 7 août 2014

La municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges vous offre la possibilité d'inscrire vos adolescent(e)s dans un camp de qualité où ils passeront un été qui sort de l'ordinaire!!



DE QUOI S'AGIT-IL?

C'est un camp qui, à raison de quatre jours par semaine, permet aux jeunes dans la fleur de l'âge de profiter au maximum du soleil, des joies de l'été, du sport, du plein air, de la vie de groupe, de la culture, de l'art, des sciences et de l'implication sociale.

En compagnie d'animateurs dynamiques et inventifs, les jeunes auront à relever le défi du « RAM ». Ensemble, ils auront à déterminer une partie de leur programmation. L'autre partie sera établie par l'équipe d'animation du camp.

Tarif : 230 \$ pour les 6 semaines ou 70 \$ par semaine, transport et sorties inclus

Capsule Santé

BOUGE PLUS, MANGE MIEUX !

LES CUISINES COLLECTIVES : UNE ACTIVITÉ À DÉCOUVRIR !

QU'EST-CE QU'UNE CUISINE COLLECTIVE ?

Tout d'abord, c'est un groupe de personnes qui mettent en commun temps, argent et compétences pour cuisiner des plats SAINS, ÉCONOMIQUES ET DÉLICIEUX !!!!

UNE CONFECTION DE REPAS EN 4 ÉTAPES

1. LA PLANIFICATION

C'est choisir ensemble les recettes et préparer la liste d'épicerie.

2. LES ACHATS

En fonction du budget et des rabais de la semaine, c'est effectuer les achats pour la réalisation des recettes.

3. LA RÉALISATION

Tous à vos chaudrons, c'est le temps de concocter collectivement les plats à emporter.

4. L'ÉVALUATION

C'est faire un retour sur l'activité et se dire à la prochaine popote !

Que ce soit pour économiser de l'argent, du temps ou encore partager vos compétences, socialiser, il existe mille et un avantages à participer à une cuisine collective !



DANS VOTRE MILIEU IL Y A LES CUISINES COLLECTIVES DES RESSOURCES FAMILIALES CÔTE-DE-BEAUPRÉ !

Imaginez le plaisir de plâtrer tout en cuisinant des repas nourrissants pour votre famille et le tout, à un prix minuscule!

DE JOUR À TOUTES LES DEUX SEMAINES !!!!!

Deux jours sont attribués aux cuisines de jour, le mardi et le vendredi.

Le mardi (9 h à 11 h), on planifie : recettes et achats selon les inventaires, les rabais de la semaine et l'argent disponible.

Le vendredi (9 h à 16 h), on cuisine et repart les bras chargés de portions (apportez vos plats vides !).

La halte-garderie est gratuite pour les participant(e)s des cuisines de jour!

TOUS LES JEUDIS SOIRS (17 h 30 à 21 h 30) !!!

Dans ces groupes, l'efficacité est à son meilleur! On cuisine et planifie pour la fois suivante selon l'inventaire et l'argent disponible.

COÛT

Le coût est de 3\$ par personne à nourrir dans la famille (pour une famille de 4, ça coûte donc 12\$).

Sources : Regroupement des cuisines collectives du Québec (www.rccq.org) et Ressources familiales Côte-de-Beaupré (www.rfcb.ca)

POUR LA FAMILLE ET POUR TOUS

Surface de la patinoire située au centre du village

Profitez de la surface de la patinoire pour pratiquer le tennis, le pickleball, le hockey-balle, etc.

Notes : Sur semaine, le filet de tennis sera posé par les employés de la municipalité. Celui-ci sera retiré après 16 h. Aucune réservation n'est nécessaire. Si des joueurs attendent, on demande à ceux qui jouent de faire preuve d'esprit sportif et de laisser leur place après 30 minutes de jeu, afin de créer une rotation qui permettra à tous de s'amuser. Un local avec services est disponible sur place.

Information : Martin Pouliot 418 826-2253 poste 113

Cours d'initiation au tennis

Selon le groupe d'âge, les enfants découvrent le tennis. Apprentissage des règles et des techniques de base de chacun des coups. Les initiés perfectionnent les techniques de jeux et apprennent à bien se déplacer sur le terrain. Important de prévoir une tenue sportive et des espadrilles sécuritaires.

Clientèle : 5 ans et plus

Participants : min. 4 max. 6 par groupe d'âge

Jour et heure : Samedi,

5-6 ans : 8 h à 9 h

7 à 9 ans : 9 h à 10 h 30

10 ans et plus : 10 h 30 à 12 h

Lieu : Surface de la patinoire du village. En cas de mauvais temps cette activité se déroulera au gymnase de l'école

Caps-des-Neiges I

Début : 24 mai 2014

Durée : 5 semaines

Coût : 40 \$





**Régie Intercommunale
de l'Aréna Côte-de-Beaupré**

COURS DE GOLF 2014

Cours personnalisé en groupe de 8 (max.) à l'École secondaire du Mont-Sainte-Anne

- 4 semaines de leçon Intérieure (1 h 30 chacune)
- Analyse vidéo
- 4 pratiques libres supervisées
- Matériel fourni si nécessaire

Inscriptions à l'Aréna Côte-de-Beaupré :
Lundi 3 mars 2014 de 19 h à 20 h 30
(Voir début de la session au verso)

Coût :
90 \$ / résident 150 \$ / non-résident 75 \$ / junior
Pour information : 418 827-4501

horaire

Les cours de golf sont idéals pour apprendre de nouvelles habiletés golfinques ou encore améliorer certaines lacunes dans votre jeu.

Groupe 1 :	Mardi de 18 h 30 à 20 h	Début 25 mars
Groupe 2 :	Mardi de 20 h à 21 h 30	Début 25 mars
Groupe 3 :	Judi de 18 h 30 à 20 h	Début 27 mars
Groupe 4 :	Judi de 20 h à 21 h 30	Début 27 mars



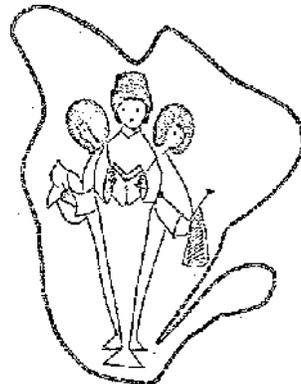
Piste cyclable reliant l'ouest au centre de la municipalité

Suite à la mise en place d'un partenariat avec le Mont-Sainte-Anne, la municipalité propose à ses citoyens un produit afin de répondre à un besoin exprimé par la population.

Dès l'ouverture de la saison estivale, il sera possible de circuler sur le sentier de la rivière Jean-Larose entre la station Mont-Sainte-Anne et le camping du rang Saint-Julien. Pour avoir accès à ce sentier en poussière de pierre, les gers doivent se prévaloir d'une passe d'identification qui est présentement disponible au secrétariat de l'hôtel de ville. Pour la saison 2014, il en coûtera 20 \$ pour les 18 à 64 ans et 10 \$ pour les 17 ans et moins et les 65 ans et plus.

Cercle de fermières

Dans le but de partager leurs connaissances, les Fermières de Saint-Ferréol-les-Neiges invitent les jeunes et moins jeunes à un cours de tissage (napperons) d'une durée de 3 heures. Les personnes intéressées doivent prendre rendez-vous avec madame Solange Habel (418) 405-0600. Coût 5 \$ (matériel inclus).



INSCRIPTION 2014

1 ÉCOLE DE VÉLO MSA (5-9 ANS)*
Initiation et apprentissage dans un environnement amusant et sécuritaire.

10 cours le dimanche matin ou après-midi

3 ÉQUIPE MSA (À PARTIR DE 9 ANS)
Entraînement et compétition en cross-country, aux niveaux régional et provincial.

2 AVENTURE (10-12 ANS)*
Pour partir à l'aventure dans les sentiers du Mont-Sainte-Anne.

10 cours le dimanche matin

4 RÉCRÉATIF ADULTE
Sorties en vélo de montagne et route. Activités sportives et festives ouvertes aux femmes et hommes de tous calibres.

** Places limitées*

3 avril, 19h
Séance d'information, inscription et commande des vêtements.
Chalet principal, Mont-Sainte-Anne.

REMISE DE **40\$** POUR LES RÉSIDENTS DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES

Inscriptions en ligne
ClubCyclisteMSA.com

CLUB CYCLISTE MSA
MONT SAINTE-ANNE

OFFRES D'EMPLOI CAMPS DE JOUR



RESPONSABLE D'ÉQUIPE DU CAMP DE JOUR «LES EXPLORATEURS»

Nombre de poste disponible : 1

Principales tâches

En collaboration avec le directeur des loisirs, le (la) responsable d'équipe devra accomplir les tâches suivantes :

- ◇ planifier, organiser, réaliser et évaluer la programmation du camp d'été;
- ◇ rédiger le rapport final;
- ◇ voir au respect de l'équipement;
- ◇ faire respecter les normes de sécurité;
- ◇ participer aux séances d'inscription;
- ◇ participer à la soirée d'information pour les parents;
- ◇ remplir toutes autres tâches connexes.

Exigences

- ◇ être âgé(e) de 18 ans et plus au 1^{er} juin 2014;
- ◇ expérience en animation;
- ◇ capacité à travailler en équipe;
- ◇ sens des responsabilités et de l'initiative;
- ◇ sens de l'organisation et du leadership;
- ◇ être disponible pour la planification du camp.

Durée : environ 13 semaines

Salaire : 13,85 \$/l'heure

ANIMATEUR(TRICE)S CAMP DE JOUR, «LES EXPLORATEURS»

Nombre de poste disponible : 4

Principales tâches

- ◇ planifier, organiser et réaliser des activités récréatives pour des enfants de 4 à 12 ans;
- ◇ assurer l'encadrement et la sécurité des enfants;
- ◇ être en mesure de communiquer adéquatement avec les enfants, les animateurs et les parents.

Exigences

- ◇ être âgé(e) de 15 ans au 1^{er} juin 2014;
- ◇ être disponible de la fin juin à la mi-août;
- ◇ être disponible à suivre une formation durant une fin de semaine au mois de mai;
- ◇ participer et être présent tout au long de la semaine de pré-camp et lors des rencontres d'équipe.

Profil recherché

- ◇ aimer travailler avec les enfants;
- ◇ mature et autonome;
- ◇ dynamique et créatif;
- ◇ avoir du leadership et de l'initiative;
- ◇ responsable et organisé;
- ◇ avoir de la facilité à communiquer.

Durée : environ 9 semaines

Salaire : 11,85 \$/l'heure

Modalités pour postuler

Les personnes désireuses de postuler pour les postes offerts pour les différents programmes de camps de jour pourront se procurer une "Demande d'emploi" à l'Hôtel de ville de St-Ferréol-les-Neiges, 33 rue de l'Église, ou faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 27 mars 2014**. La priorité sera accordée aux étudiant(e)s résidant(e)s de St-Ferréol-les-Neiges.

Pour de plus amples informations, communiquez avec monsieur Martin Pouliot, au (418) 826-2253 poste 113 ou par courriel à loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca.



OFFRES D'EMPLOI ÉTÉ 2014

RESPONSABLES D'ÉQUIPE CAMPS ADOS-AVENTURE ET
POUR ADOLESCENTS (RAM)

Nombre de poste disponible : 2

Principales tâches

En collaboration avec le directeur des loisirs, le (la) responsable d'équipe devra accomplir les tâches suivantes :

- ◇ planifier, organiser, réaliser et évaluer la programmation du camp;
- ◇ rédiger le rapport final;
- ◇ voir au respect de l'équipement;
- ◇ faire respecter les normes de sécurité;
- ◇ participer aux séances d'inscription;
- ◇ participer à la soirée d'information pour les parents;
- ◇ remplir toutes autres tâches connexes.

Exigences

- ◇ être âgé(e) de 20 ans et plus au 1^{er} juin 2014;
- ◇ expérience en animation;
- ◇ capacité à travailler en équipe;
- ◇ sens des responsabilités et de l'initiative;
- ◇ sens de l'organisation et du leadership;
- ◇ être disponible pour la planification du camp.

Durée : environ 13 semaines

Salaire : 13,85 \$/l'heure

ANIMATEUR(TRICE)S CAMP DE JOUR,
ADOS-AVENTURE ET CAMP RAM

Nombre de poste disponible : 2

Principales tâches

- ◇ planifier, organiser et réaliser des activités récréatives ;
- ◇ assurer l'encadrement et la sécurité des enfants;
- ◇ être en mesure de communiquer adéquatement avec les enfants, les animateurs et les parents.

Exigences

- ◇ être âgé(e) de 18 ans au 1^{er} juin 2014;
- ◇ être disponible de la fin juin à la mi-août;
- ◇ être disponible à suivre une formation durant une fin de semaine au mois de mai;
- ◇ participer et être présent tout au long de la semaine de pré-camp et lors des rencontres d'équipe.

Profil recherché

- ◇ aimer travailler avec les enfants;
- ◇ mature et autonome;
- ◇ dynamique et créatif;
- ◇ avoir du leadership et de l'initiative;
- ◇ responsable et organisé;
- ◇ avoir de la facilité à communiquer.

Durée : environ 9 semaines

Salaire : 11,85 \$/l'heure

Modalités pour postuler

Les personnes désireuses de postuler pour les postes offerts pour les différents programmes de camps de jour pourront se procurer une "Demande d'emploi" à l'Hôtel de ville de St-Ferréol-les-Neiges, 33 rue de l'Église, ou faire parvenir leur curriculum vitae **avant le 27 mars 2014**. La priorité sera accordée aux étudiant(e)s résidant(e)s de St-Ferréol-les-Neiges.

Pour de plus amples informations, communiquez avec monsieur Martin Pouliot, au (418) 826-2253 poste 113 ou par courriel à loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca.

CARNAVAL



DES NEIGES

À l'an prochain !

Carnaval des neiges : merci d'avoir participé en grand nombre !



Le Défi OSEZ LE MONT-SAINTE-ANNE amasse 139 300 \$

L'édition 2014 du défi sportif et caritatif OSEZ LE MONT-SAINTE-ANNE (osezlemtsa.ca), présentée par Promutuel du Littoral et organisée au profit de la Fondation québécoise du cancer, la Fondation du Musée de la civilisation et le Club de ski alpin Rouge et Or de l'Université Laval, a permis d'amasser 139 600 \$ lors de la grande journée de sport et de plein air tenue samedi 25 janvier.

Plus de 230 personnes ont pris part à l'événement en ski alpin, en ski de fond et en raquette. « La nouvelle formule du défi OSEZ LE MONT-SAINTE-ANNE mise en place cette année a été très appréciée par les participants, a souligné Pierre Raymond, directeur général de Promutuel du Littoral, ce qui a donné lieu à une journée très excitante et riche en émotion. Nous sommes très fiers de notre association avec OSEZ LE MONT-SAINTE-ANNE, cet événement permet de venir en aide à trois organismes importants pour la région de Québec. »

L'équipe corporative Heenan Blaikie Aubut a remporté le voyage pour 6 personnes dans les Rocheuses, au Fernie Alpine Resort en Colombie-Britannique, pour avoir amassé plus 7 500 \$ en dons. Les membres de l'équipe se préparent déjà pour une belle « virée » de ski dans l'Ouest! Chez les participants « Grand public », on note également une contribution exceptionnelle de l'équipe Les Pinsors

formée de Jocelyn Bigras, Denise Côté, Lise Genest, Diane Lavoie, Denis Richard et Claudette Thibodeault. De fidèles participants au défi OSEZ LE MONT-SAINTE-ANNE qui étaient très fiers de leur contribution avec une cueillette de plus de 5 000 \$ en dons.

« C'est définitivement un beau succès pour la montagne et les organismes bénéficiaires, nous sommes fiers de ce que nous avons accompli ensemble. On a déjà hâte à la prochaine édition en 2015 », a conclu Daniel Rochon, vice-président et directeur général du Mont-Sainte-Anne.

À PROPOS DES CAUSES

Depuis plus de 30 ans, la Fondation québécoise du cancer soutient les personnes touchées par cette terrible maladie et leurs proches. La Fondation facilite l'accès aux

traitements médicaux, propose des milieux de vie accueillants et de nombreux services de soutien (massothérapie, art-thérapie, kinésio- logie, etc.). Son service Info-cancer (1 800 363-0063) offre gratuitement écoute, réponses et réconfort.

La Fondation du Musée de la civilisation soutient le développement de projets créatifs et vivants qui animent le Musée et attirent une grande variété de publics : semaines thématiques, ateliers, conférences, activités pendant les Fêtes ou la semaine de relâche, etc.

Le Club de ski alpin Rouge et Or de l'Université Laval aide financièrement les étudiants-athlètes en leur offrant le meilleur programme sport-études universitaire au Canada, dont les exploits inspirent les jeunes qui leur succéderont et sont une source de



« C'est définitivement un beau succès pour la montagne et les organismes bénéficiaires, nous sommes fiers de ce que nous avons accompli ensemble. On a déjà hâte à la prochaine édition en 2015 »

-Daniel Rochon, vice-président et directeur général du Mont-Sainte-Anne





Encouragement à Alex Harvey

Les élèves de l'école Caps-des-Neiges sont des fans d'Alex Harvey. En effet, Alex Harvey est un modèle pour ces jeunes car il est un athlète qui s'illustre brillamment en ski de fond en plus d'être un exemple de persévérance et de détermination.

Afin de l'encourager et de lui témoigner leur admiration, les élèves de l'école Caps-des-Neiges 1 ainsi que le personnel lui ont envoyé une carte personnalisée remplie d'énergie positive comme le démontre la photographie prise dans la cour d'école avant les



Jeux olympiques. Ils ont suivi ses performances avec grand intérêt et ils lui souhaitaient de réaliser son rêve de mon-

ter sur le podium. Nous le félicitons pour l'ensemble de ses réalisations!

Concours de dessin du Carnaval des neiges

Martin Pouliot, directeur des loisirs à la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, a invité les élèves de l'école Caps-des-Neiges 1 à participer à un concours d'œuvres artistiques sous le thème « Les plaisirs d'hiver ».

Par Pascale Bourassa, enseignante

Le dévoilement des gagnants et la remise des prix ont eu lieu le mardi 18 février dernier lors d'un grand rassemblement en présence de monsieur Sébastien Paradis, président des Toitures RP et président d'honneur du Carnaval des Neiges ainsi que de la mascotte Flocon.

Les artistes méritants sont : Clémence Saucier (préscolaire), Cloé Plante (1^{re}



année), Léo Marchand (2^e) Alexanne Mercier-Simard (3^e), Mika Gosselin (4^e), Anaïs Paradis (5^e) et Laurie-Ann Dubé-Lacroix (6^e).

Nous tenons à féliciter tous les élèves pour leur réalisation personnelle et remercier monsieur Martin Pouliot et

madame Marie Tardif pour avoir fait le jugement des dessins et avoir offert de merveilleux prix.



Pentathlon des neiges

Sept équipes des établissements Caps-des-Neiges 1 et 2 ont participé au Pentathlon des Neiges sur les Plaines d'Abraham.

Par *Chantal Letarte* et *Geneviève Morin*, école Caps-des-Neiges

Dans un décor féérique, ce pentathlon regroupe cinq disciplines : le vélo, la course à pied, le ski de fond, le patin et la raquette. À l'école, il y a eu plusieurs entraînements pour sélectionner les coureurs. Leur assiduité et leur volonté

étaient des critères importants pour être choisis.

Cette participation a permis aux élèves d'améliorer leur forme physique, de les sensibiliser aux saines habitudes de vie, de développer l'esprit d'équipe et de créer un sentiment d'appartenance... Des objectifs qui rejoignent notre programme Sciences, Sports et Plein air!

Certains étaient des habitués de la compétition et d'autres vivaient leur première expérience. Cris de ralliement et encouragements étaient au

rendez-vous. Le sentiment de fierté tant des pentathlètes que des supporters était impressionnant... Et pour cause! Issues de cet événement, une 2^e et une 4^e place sur le podium pour nos équipes de Caps-des-Neiges 1.

Les élèves de primaire 5 et de primaire 6 n'étant pas inscrits à l'événement ont participé à une activité de géocaching avant l'épreuve de Pentathlon et sont revenus encourager et photographier chacune des équipes.



Merci à tous les parents bénévoles et enseignantes qui, par notre slogan « unissons nos forces », ont fait de cette activité une grande réussite!



« Cette participation a permis aux élèves d'améliorer leur forme physique, de les sensibiliser aux saines habitudes de vie, de développer l'esprit d'équipe et de créer un sentiment d'appartenance »

Des nouvelles de ta maison des jeunes ?**LA ZONE**
MAISON DES JEUNES

PROGRAMMATION

Les Maisons de Jeunes sont financées en majorité par l'Agence de santé et des services sociaux. Par contre, ce montant ne réussit pas à défrayer tous les coûts reliés au fonctionnement. Afin d'amasser du financement, nous avons réalisé un Encan Chinois le vendredi 21 février 2014 à l'école primaire Caps-des-Neiges 1 de Saint-Ferréol-les-Neiges en partenariat avec le Carnaval des Neiges. Cet événement, animé par monsieur Michel Guimond et sous la présidence d'honneur de GesteV, nous a permis de récolter une somme de 10 000 \$. Nous tenons à remercier les commerces qui ont gracieusement donné ainsi que les personnes qui ont assisté à l'événement.

ACTIVITÉS MARS*	ACTIVITÉS AVRIL*
Les mercredis au Gym (école primaire de Saint-Ferréol-les-Neiges)	Les mercredis au Gym (école primaire de Saint-Ferréol-les-Neiges)
1^{er} mars : Nuit blanche	5 avril : Sortie au PEPS
4 et 6 mars : Conseil des jeunes	7-8 avril : Conseil des jeunes
4 mars : Village des sports (jour)	14 et 17 avril : Confection de chocolats de Pâques
12 mars : Assemblée générale annuelle	12 et 28 avril : Soirée cinéma et pop corn
13 mars : Soirée artistique (fabrication de gilet)	21 au 26 avril : Semaine sans électricité
15 mars : Quiz nutrition	
17 et 22 mars : Soirée cinéma et pop corn	
19 et 20 mars : Smoothies	
24 et 27 mars : Soirée sans écran	

* Ces activités restent à confirmer, informez-vous auprès de votre maison des jeunes, visitez notre site internet au www.mdjlazone.ca.sitew.com ou sur notre page FACEBOOK.

HORAIRE

Saint-Ferréol-les-Neiges
(40, rue des Lupins)

Lundi, mercredi et vendredi,
de 18 h à 22 h

Saint-Tite-des-Caps
(232, avenue Royale)

Mardi, jeudi et samedi,
de 18 h à 22 h

NOUS REJOINDRE:

Par téléphone :
418 826-3107

Par courriel :
mdjlazone@hotmail.com

Sur notre site internet :
www.mdjlazone.ca.sitew.com

Via notre page Facebook.

Marché aux puces

Le printemps arrive, ça va bientôt être le temps de faire le ménage et de vous débarrasser de ce que vous avez en trop.

Ça tombe bien. Un MARCHÉ AUX PUCES est organisé par la municipalité.

Celui-ci se déroulera samedi, le **24 mai 2014, de 9 h à 16 h**, au gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1.

Réservez vos tables dès maintenant au coût de 10 \$

pour la journée auprès de monsieur Martin Pouliot, au 418 826-2253.

C'est donc le temps de mettre à votre agenda le 24 mai 2014 et de commencer à mettre de côté vos « vieilleries » qui peuvent avoir une deuxième vie dans les mains d'un autre.

Restez à l'affût, d'autres informations suivront...

Du nouveau à l'Association bénévole Côte-de-Beaupré:

Livraison de la popote roulante tous les midis de la semaine du lundi au vendredi.

En plus, tous les mardis et jeudis midis, il y aura des dîners communautaires à notre local situé au 11025, boul. Ste-Anne, local 7 à Beaupré. (Édifice Bellefontaine).



Pour plus informations ou pour vous inscrire demander : Diane Tremblay au 418-827-8780

Prix : 6.50 \$ par personne.
Transport disponible à faible coût.

pastorale

Catéchèse et sacrements

Étant donné qu'il n'y a plus aucun enseignement religieux qui se fait à l'école, notre Unité pastorale de la Côte-de-Beaupré offre des parcours de cheminement à la Vie chrétienne afin d'aider les enfants à grandir dans la foi. Depuis septembre dernier, les parents ont été fidèles à participer à ces catéchèses et à transmettre à leur enfant le goût de découvrir et de mieux connaître Jésus à travers différents textes bibliques.

Nos jeunes vont bientôt vivre un passage important dans leur initiation à la Vie chrétienne. Voici les dates de ces principaux événements. Nous espérons que vous pourrez vous joindre à nous lors de ces célébrations. D'ici là, portez-les dans votre prière.

Vos prêtres Jacques et Raymond ainsi que Sylvie, l'intervenante en pastorale.

PREMIER PARDON :

46 enfants de notre Unité pastorale et 11 adolescents vivront leur 1^{er} Pardon lors des messes des différentes églises de notre Unité pastorale les 22-23 mars ou les 29-30 mars. Dimanche le 30 mars est réservé pour les adolescents à la Basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré à 9h30.

PREMIÈRE COMMUNION :

Fin de semaine du 26 et du 27 avril aux messes des différentes églises de notre Unité pastorale.
Nombre : 55 enfants et 10 adolescents.

PROFESSION DE FOI :

Le Jeudi Saint 17 avril à Château-Richer (jeunes de Château-Richer, Sainte-Anne-de-Beaupré, Saint-Joachim et Beaupré) et Saint-Tite-des-Caps (jeunes de Saint-Tite-des-Caps et Saint-Ferréol-les-Neiges) à 19h00.

Nombre : 44 jeunes et 13 adolescents.

CÉLÉBRATION DE LA CONFIRMATION :

Samedi le 31 mai à 16h00 à la Basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré pour nos 6 paroisses de la Côte-de-Beaupré.
Célébrant : Mgr Gaétan Proulx, évêque auxiliaire de Québec.

Nombre de confirmands : 54.

HORAIRE DE LA SEMAINE SAINTE 2014

L'horaire des célébrations de la Semaine Sainte sera publié dans le feuillet paroissial dès le 30 mars 2014.

La fête de Pâques se célèbre le dimanche 20 avril 2014.

✓ *ie paroissiale*

Considérant l'adresse qu'il me fallait faire pour cette rubrique, je me disais :

Celle-ci ne peut être qu'un écho de l'évangile. Rapportez, de quelques manières, les signes vitaux d'une communauté de foi dans un lieu donné.

Depuis un moment, nous nous prêtons à cet exercice : comment se porte notre vie de foi communautaire ? Y'a-t-il, chez nous, présence de Christ ?

« C'est à l'amour que vous aurez les uns pour les autres qu'on saura que vous êtes mes disciples. »

« J'avais faim, et vous m'avez donné à manger ; j'avais soif, et vous m'avez donné à boire ; j'étais un étranger, et vous m'avez accueilli ; j'étais nu, et vous m'avez habillé, j'étais malade, et vous m'avez visité ; j'étais en prison, et vous êtes venus jusqu'à moi. »

« Venez à moi, vous tous qui peinez et ployez sous le poids du fardeau, et moi je vous procurerai le repos. » Une communauté de foi vivante devient refuge.

Étonnamment, on peut d'ailleurs lire dans l'épître de Saint-Jacques : « Toi, tu crois qu'il y a un seul Dieu ? Tu fais bien. Les démons le croient aussi, et ils tremblent. »

« Vous croyez en Dieu, croyez aussi en moi. » Une communauté de foi est bien autre chose qu'une simple communauté au sein de laquelle, chacune, croit en Dieu...

« L'amour prend patience, l'amour rend service,

il ne jalouse pas, il ne plastronne pas,

il ne s'enfle pas d'orgueil, il ne fait rien de laid,

il ne cherche pas son intérêt, il ne s'irrite pas,

il n'entretient pas de rancune, il ne se réjouit pas de l'injustice,

mais il trouve sa joie dans la vérité.

Il excuse tout, il croit tout,

il espère tout, il endure tout.

L'amour ne disparaît jamais. » (Première lettre de Paul aux Corinthiens, chapitre 13)

Je vous souhaite, nous souhaite, cette docilité à l'Esprit, seul capable de faire advenir pareille vie communautaire. Que l'espérance, la joie et la paix soient notre pain quotidien.

Christophe Antoine Lessard

Délégué pastoral paroissial

Équipe d'animation locale

Comptoir d'entraide

Comme il se fait souvent ailleurs, par tradition, au mois de décembre se tenait la campagne de levée de fonds de votre organisme local de bienfaisance ; le Comptoir d'entraide de Saint-Ferréol-les-Neiges. Il demeure qu'on peut donner en tout temps. Il est possible de verser directement à l'œuvre en vous présentant ; soit au comptoir de la caisse populaire Desjardins Mont Ste-Anne, à Saint-Ferréol-les-Neiges, soit en allant porter votre offrande au presbytère, soit encore en me contactant. Merci.

Christophe Antoine Lessard, 418 826-2224



Des nouvelles de nos activités culturelles

La Crème des bières

C'est le titre de notre prochaine activité, qui aura lieu le 29 avril. La conférence sera donnée par Monsieur Daniel Bilodeau, spécialisé dans les bières de dégustation depuis 1985. Monsieur Bilodeau est conseiller agréé en vins, bières et spiritueux à la SAQ depuis 1996. Il a co-écrit le Guide la bière au Québec.

Inscriptions dès le 1^{er} avril.

Chocolat que c'est bon !

La bibliothèque avait organisé un atelier-conférence sur la fabrication du chocolat, à quelques jours de la Saint-Valentin. L'activité, qui s'est tenue le 5 février, a réussi à attirer une trentaine de personnes. Le clou de la soirée a certes été la dégustation, qui a suivi les explications sur la fabrication du chocolat. La conférence était présentée

par Madame Sonia Fournier de la Chocolaterie des Neiges.



Un sourire gourmand!

Organisation d'un voyage de ski

Cette conférence, qui devait avoir lieu le 15 janvier, a malheureusement dû être annulée faute d'inscriptions.

Des suggestions de lecture

Voici quelques titres de notre collection, accompagnés des résumés produits par les éditeurs. Bonne lecture à tous !

MANKELL, HANNING :

Un paradis trompeur

« Le froid et la misère ont marqué l'enfance de Hanna Renström dans un hameau au nord de la Suède. En avril 1904, à l'âge de dix-huit ans, elle s'embarque sur un vapeur en partance pour l'Australie dans l'espoir d'une vie meilleure. Pourtant aucune de ses attentes ou de ses craintes ne la prépare à son destin. Deux fois mariée brièvement, deux fois veuve, elle se retrouve à la tête d'une grosse fortune et d'un bordel au Mozambique, dans l'Afrique orientale portugaise. Elle se sent seule en tant que femme au sein d'une société coloniale régie par la suprématie machiste des Blancs, seule de par la couleur de sa peau parmi les prostituées noires, seule face à la ségrégation, au racisme, à la haine, et à la peur de l'autre qui habite les Blancs comme les Noirs, et qui définit tout rapport humain. Ce paradis loin de son village natal n'est-il qu'un monde de ténèbres? »

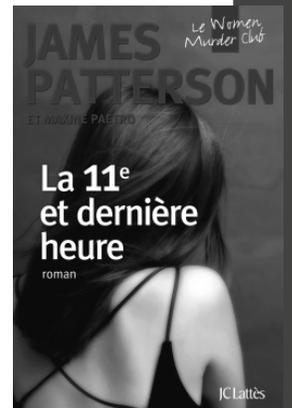


PATTERSON, JAMES :

La 11e et dernière heure

« Lindsay Boxer attend enfin un heureux événement! Mais son travail ne lui laisse aucun répit. Après l'assassinat de Chaz Smith, un millionnaire à la fortune douteuse, elle découvre que l'âme qui a servi à le tuer est également liée aux assassinats de quatre trafiquants de drogue – et qu'elle a été dérobée dans les locaux de la brigade! Le tueur est peut-être un policier – peut-être même l'un de ses amis les plus proches... »

Lindsay est également appelée sur une scène de crime pour le moins déroutante : deux crânes ont été découverts sur un patio chez un célèbre acteur de cinéma. Cinq crânes supplémentaires seront déterrés dans son jardin, et Lindsay devra mener l'enquête tout en gérant l'impétuosité d'un journaliste un peu trop intrusif qui mettra en danger sa relation avec Joe, son mari. »





GALLISCH, GUNTER :

Ma vie sous le règne d'Hitler

« Comme enfant du peuple allemand, Günter Gallisch a été un témoin privilégié de la progression politique d'Adolf Hitler et des conséquences de sa dictature pour son pays, le fameux III^e Reich. Prétendant dès 1933 que le Traité de Versailles, et ses conditions trop sévères, interdisait à l'Allemagne toute renaissance, le Führer mettra en œuvre des mesures qui promettaient au peuple un avenir meilleur. »

Or, dès le début de la Seconde Guerre mondiale, le régime qui devait durer mille ans connaît des ratés. Discipline, obéissance et par la suite brutalité, peur et mouchardage deviennent la norme tant en campagne que dans les villes. La débâcle qui s'en suivra frappera les Allemands de plein fouet et causera leur défaite aux mains des Alliés.

Tout ce temps, Günter Gallisch était aux premières loges. Pour une des premières fois, un témoin privilégié de cette fascinante époque raconte ce qui se passait vraiment en Allemagne, non pas parmi les bonzes militaires ou les classes politiques dominantes, mais au niveau de la rue, chez une population qui a longtemps cru que l'avenir passait par le nazisme. En toute franchise, ce témoin privilégié nous présente un récit concret, parfois aux antipodes de l'histoire officielle qui est présentée depuis plus de 70 ans. Car Günter Gallisch est persuadé que toute la vérité n'a pas été dite sur ces moments qui ont bouleversé le monde. »



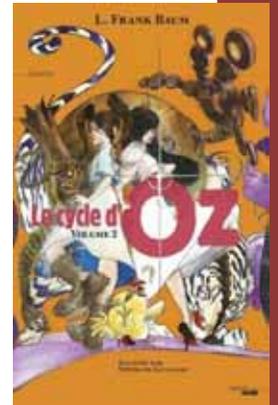
BAUM, L. FRANK :

Le Cycle d'Oz

« Dans Ozma du Pays d'Oz (1907), Dorothy, en compagnie de la poule Billina, est projetée pardessus bord alors qu'elle se rendait en Australie. Elle échoue sur les mystérieuses rives du pays d'Ev où elle fera la connaissance de Tik-Tok, le sympathique Homme mécanique, mais aussi celle des Nomes, une tribu d'êtres disgracieux qui lui donneront bien du fil à retordre. Heureusement, la princesse Ozma et les trois légendaires compagnons de Dorothy viendront au secours de la fillette et de la famille royale d'Ev... »

Dans Dorothy et le Magicien au Pays d'Oz (1908), un tremblement de terre empêche Dorothy d'arriver à destination et la précipite dans l'étrange contrée des Mangaboos... celle des hommes-légumes ! C'est là qu'elle reverra son cher Magicien, épaulé par une armée de porcelets. On ne vous dira rien en revanche sur les gargouilles de bois et les invisibles habitants de la Vallée de Voe... »

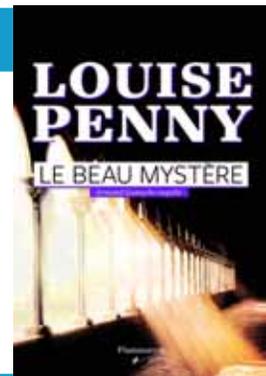
L. Frank Baum (1856-1919) est l'auteur, entre autres, de très nombreux livres pour la jeunesse, dont le célèbre Magicien d'Oz. Le succès des aventures de Dorothy poussa Baum à donner une suite à son roman, et il écrivit treize autres histoires dans la même veine fantastique, qui toutes connurent un accueil délirant. Ces textes étaient encore pour la plupart inédits en français. »



Vous trouverez ces livres sur le présentoir des beaux livres ou encore sur les rayons. Ne manquez pas de nous rendre visite. **Nous avons de nombreux autres titres!**

PENNY, LOUISE : *Le beau mystère, Armand Gamache enquête*

« Caché au creux d'une forêt sauvage du Québec, le monastère Saint-Gilbert-entre-les-Loups n'admet aucun étranger. Vingt-quatre moines y vivent cloîtrés. Ils cultivent des légumes, élèvent des poules, fabriquent du chocolat et prient. Ironiquement, la communauté qui a fait vœu de silence est devenue mondialement célèbre pour ses chants grégoriens, dont l'effet est si puissant qu'on le nomme « le beau mystère ». Cette harmonie est rompue par l'assassinat du chef de cœur et l'intrusion de l'inspecteur Armand Gamache et de son adjoint Jean-Guy Beauvoir. Les enquêteurs cherchent l'accroc dans ces vies consacrées à l'amour de Dieu, mais cette retraite forcée les place aussi face à leurs propres failles. Pour trouver le coupable, Gamache devra d'abord contempler le divin, l'humain, et la distance qui les sépare. »





Viens travailler tout en t'amusant !

La municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges recherche présentement des animateurs et des responsables pour ses camps de jours (Les Explorateurs, Ados-Aventure et RAM). Pour postuler, procure-toi une "Demande d'emploi" à l'Hôtel de ville de Saint-Ferréol-les-Neiges, 33 rue de l'Église, ou fais parvenir ton curriculum vitae avant le 27 mars 2014. **La priorité sera accordée aux étudiant(e)s résidant(e)s de Saint-Ferréol-les-Neiges ! C'est ta chance !** Tous les détails en p. 14-15.



Marché aux puces : 24 mai

Le printemps arrive, ça va bientôt être le temps de faire le ménage et de vous débarrasser de ce que vous avez en trop. Ça tombe bien. C'est bientôt le temps du traditionnel **marché aux puces annuel** organisé par la municipalité Saint-Ferréol-les-Neiges. Mettez la date à votre agenda: le samedi 24 mai 2014, de 9 h à 16 h, au gymnase de l'école Caps-des-Neiges 1. D'autres détails en p. 20.



Jean-Larose accessible à petit prix

Dès l'ouverture de la saison estivale, il sera possible de circuler sur le **sentier de la rivière Jean-Larose** entre la station Mont-Sainte-Anne et le camping du rang Saint-Julien. Pour avoir accès à ce sentier en poussière de pierre, les gens doivent se prévaloir d'une passe d'identification qui est présentement disponible au secrétariat de l'hôtel de ville. D'autres détails en p. 13.

LE Sommet

Vous avez des commentaires ou des suggestions ? Écrivez nous info@saintferreollesneiges.qc.ca

La prochaine parution du journal Le Sommet se fera en juin:

Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges
33 rue de l'Église
Saint-Ferréol-les-Neiges (Québec) G0A 3R0